



Procès verbal

Bureau Directeur du 3 avril 2010

Présents : DEMETZ Jean-Paul, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, SAURINA Patricia, VILLEPREUX Brigitte.

Présent par téléphone pour les paris sportifs et l'Assemblée Générale : BETTENFELD Jacques.

Assiste : MANOUVRIER Alexis.

Excusés : BECCIA Evelyne, COSTANTINI Daniel, SCARSI Claude.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 15 h 30 à Pau.

Le Bureau Directeur valide les PV des Bureaux Directeurs des 5, 19 et 26 mars 2010.

Le Président Joël DELPLANQUE évoque la disparition de Catherine PIBAROT, ancienne joueuse de l'Equipe de France, une des figures emblématiques du handball lyonnais. Evelyne BECCIA représentera la FFHB aux obsèques et une minute de silence a été et sera effectuée lors des rencontres France/Autriche.

1. Jean Pierre FEUILLAN présente les sites susceptibles d'être retenus pour les rencontres féminines France / Russie programmées à l'issue du TIPIFF et avant les championnats d'Europe en Norvège.

Le Bureau Directeur décide d'attribuer le France/Russie du 30 novembre 2010 à la Ligue de Bourgogne sur le site de Dijon.

Le Bureau Directeur décide d'attribuer le France/Russie du 2 décembre 2010 à la Ligue de Lyonnais sur le site de Villeurbanne à l'Astrobal.

A cette occasion il est rappelé la participation de la Croatie, la Roumanie, la Suède et la France au TIPIFF 2010.

Le Bureau Directeur échange sur le cahier de charges liées à l'organisation des rencontres des équipes de France A masculine et féminine, la décision est de ne pas faire évoluer ce cahier des charges dans la mesure où le souci est de permettre à l'ensemble des territoires d'avoir la possibilité de recevoir nos équipes nationales.

2. Jacques BETTENFELD présente la situation liée à la mise en place des paris sportifs. Il rappelle le calendrier législatif en cours et le rôle de l'Autorité de Régulation des Jeux en Ligne (ARJEL) dont l'une des missions actuelle est d'accompagner les fédérations dans la définition des compétitions pouvant donner lieu à paris et la nature des paris ainsi que dans l'adoption de dispositions d'ordre disciplinaire dans le cadre des règlements fédéraux.

Un travail a été initié au sein de la fédération sur les types de paris (résultats, buts, buteurs, classements, ...) pouvant être mis en place, les principes (ou règles) acceptables, les compétitions susceptibles de servir de support. Mais il est nécessaire que ces propositions soient faites dans un esprit de respect de l'éthique du sport et dans le cadre du respect maximum de la régularité de la compétition. Il s'agira de définir les conséquences disciplinaires et le cadre dans lequel celles-ci seront appliquées.

Le Bureau Directeur donne mandat à Jacques BETTENFELD pour faire des propositions en fonction des textes législatifs adoptés dans les jours qui viennent. Une information sera donnée l'Assemblée Générale de Limoges et des propositions maîtrisées seront faites dans la mesure où l'ARJEL aura pu donner des éléments supplémentaires.

3. La convention FFHB/LNH fait l'objet d'une discussion après les éléments apportés par Philippe BANA sur les discussions en cours pour le renouvellement de cette convention au 30 juin 2010. Certains points sont susceptibles de trouver rapidement un compromis et Joël DELPLANQUE apporte des éléments des discussions en cours actuellement au niveau de l'IHF et de l'EHF liés aux évolutions des calendriers et des conditions de la mise à disposition des internationaux, qui peuvent permettre de faire évoluer la rédaction de cette Convention. Le Bureau Directeur charge Jean Paul DEMETZ, sur la demande de la LNH et dans le cadre des accords passés, de trouver une date pour mettre en place une réunion des Bureaux Directeurs des 2 instances.

4. Alain JOURDAN présente l'organisation pratique et matérielle de l'Assemblée Générale de Limoges. Les derniers points d'organisation sont adoptés par le Bureau Directeur et l'ordre du jour définitif est adopté. L'esprit vers lequel peut évoluer l'Assemblée Générale est présenté avec une partie statutaire préparée en amont, une partie importante d'échanges, et une partie conviviale qui doit rassembler tous les participants.

5. Le Bureau Directeur se félicite du travail réalisé par la LFH, la Communication autour de l'Equipe de France féminine et les clubs de la LFH qui viennent s'ajouter aux clubs et instances qui ont manifesté leur soutien aux clubs de Vendée et de Charente victimes des dégâts humains et matériels liés aux évènements de la fin février. Un maillot de chaque club de D1F sera mis aux enchères pour permettre d'aider les sinistrés de cette région.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 15



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général